

DECLARATIONS UE DE CONFORMITE

SOMMAIRE

- DC UE_342-V-253 & 342-P-253
- DC UE_343 CF-V-263
- DC UE_343-V-265 & 343-S-265
- DC UE_388-MA192
- DC UE_388-MA-260
- DC UE_469-7820-P0245 type C
- DC UE_469-P-239
- DC UE_469-P-242
- DC UE_469-V-238
- DC UE_469-V-241
- DC UE_469-V-247
- DC UE_11612 AS-B0121
- DC UE_11612 AS-BL-255
- DC UE_11612 AS-C-256
- DC UE_11612 AS-V0125 & P501
- DC UE_11612 AS-V-255 & 11612 AS-P-255
- DC UE_11612-B-248
- DC UE_11612-C-257
- DC UE_11612-P-244
- DC UE_11612-P-246
- DC UE_11612-P0420
- DC UE_11612-V-243
- DC UE_11612-V-245
- DC UE_11612-V-249
- DC UE_13911-CA-266
- DC UE_15614 CHAL-V0888 et 15614 CHAL-P0888
- DC UE_15614 CHAL-VSI et 15614 CHAL-PSI
- DC UE_CTC-C043
- DC UE_CTC-TC-261
- DC UE_IFTH-C-258
- DC UE_IFTH-K539
- DC UE_IFTH-P092

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Ensemble veste et pantalon de protection contre le froid.

Référence E.P.I. : **342-V-253 et 342-P-253**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes : EN ISO 13688 : 2013 - EN 342 : 2017.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

033/2019/1210

Date de délivrance : 12/07/2019

Date d'expiration : 12/07/2024

Délivrée par le CENTEXBEL (0493) – Technologiepark 70 – BE 9052 ZWIJNAARDE (GENT)- BELGIQUE

Fait à GENNEVILLIERS, le 15/07/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE

E.P.I. DE CATEGORIE 1

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Parka de protection contre la pluie et les environnements frais

Référence E.P.I. : 343 CF-V-263

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN 343 : 2019 et EN 14058 : 2017.

Fait à TANINGES, le 28/10/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE

E.P.I. DE CATEGORIE 1

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste et salopette de protection contre la pluie

Références E.P.I. : 343-V-265 et 343-S-265

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN 343 : 2019.

Fait à TANINGES, le 02/04/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Manchettes protégeant contre les risques mécaniques (coupures par tranchage)

Référence E.P.I. : **388-MA192**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 388 : 2016.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (article 10) n° :

0075/045/162/10/17/1602

Date de délivrance : 26/10/2017

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par le CTC (0075)- 4, rue Hermann Frenkel- 69367 LYON cedex 07- FRANCE

Fait à GENNEVILLIERS, le 06/05/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Manchettes protégeant contre les risques mécaniques (coupures par tranchage)

Référence E.P.I. : 388-MA-260

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes :

EN 420 + A1 : 2009- EN 388 : 2016.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0075/045/162/05/19/1655

Date de délivrance : 24/05/2019

Date d'expiration : 24/05/2024

Délivrée par le CTC (0075)- 4, rue Hermann Frenkel- 69367 LYON cedex 07- FRANCE

Fait à GENNEVILLIERS, le 11/06/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Sur-pantalon de protection et d'intervention pour sapeurs-pompiers

Référence E.P.I. : **469-7820-P0245 type C**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 + A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/05/07/0029/ EX01 01 16

Date de délivrance : 21/03/2016

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/04/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Pantalon d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-P-239**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/05/18/0094 version 03

Date de délivrance : 24/05/2018

Date d'expiration : 24/05/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/07/2020
Par Coralie Monnet, Directrice Q.H.S.E.

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Surpantalon d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-P-242**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/06/18/0118

Date de délivrance : 29/06/2018

Date d'expiration : 29/06/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Tanninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-V-238**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/05/18/0093 version 03

Date de délivrance : 24/05/2018

Date d'expiration : 24/05/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/07/2020
Par Coralie Monnet, Directrice Q.H.S.E.

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-V-241**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/06/18/0119

Date de délivrance : 29/06/2018

Date d'expiration : 29/06/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à TANINGES, le 05/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable pour sapeurs-pompiers offrant une protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations associées telles que des opérations de secours.

Référence E.P.I. : **469-V-247**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN 469 : 2005/A1 : 2006.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/07/18/0127

Date de délivrance : 24/07/2018

Date d'expiration : 24/07/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 27/07/18

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Blouse de protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact, et permettant la dissipation des charges électrostatiques accumulées en surface (portée en association avec un pantalon de mêmes performances)

Référence E.P.I. : **11612 AS-B0121**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN ISO 11612 : 2015 et EN 1149-5 : 2008.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (article 10) n° :

0072/045/162/11/15/0101 révision n°01 du 22 12 16

Date de délivrance : 22/12/16

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 15/07/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Blouse devant être portée avec un pantalon de performances équivalentes dont la compatibilité aura été validée pour les travailleurs de l'industrie, offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec de petites flammes, contre la chaleur convective, radiante et de contact, et permettant la dissipation des charges électrostatiques.

Référence E.P.I. : 11612 AS-BL-255

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes : EN ISO 13688 : 2013 - EN ISO 11612 : 2015 : A1 B1 C1 F1 – EN 1149-5 : 2018.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/07/20/0068

Date de délivrance : 23/07/2020

Date d'expiration : 23/07/2025

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/07/2020
Par Coralie Monnet, Directrice Q.H.S.E.

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Combinaison pour les travailleurs de l'industrie, offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec de petites flammes, contre la chaleur convective, radiante et de contact, et permettant la dissipation des charges électrostatiques.

Référence E.P.I. : 11612 AS-C-256

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes : EN ISO 13688 : 2013 - EN ISO 11612 : 2015 : A1 B1 C1 F1 - EN 1149-5 : 2018.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/07/20/0069

Date de délivrance : 23/07/2020

Date d'expiration : 23/07/2025

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/07/2020
Par Coralie Monnet, Directrice Q.H.S.E.

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Ensemble indissociable veste + pantalon de protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact, et permettant la dissipation des charges électrostatiques accumulées en surface

Référence E.P.I. : **11612 AS-V0125 et 11612 AS-P501**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN ISO 11612 : 2015 et EN 1149-5 : 2008.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (article 10) n° :

0072/045/162/11/15/0100 révision n°01 du 22 12 16

Date de délivrance : 22/12/16

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 13/05/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Ensemble indissociable pour les travailleurs de l'industrie, offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec de petites flammes, contre la chaleur convective, radiante et de contact, et permettant la dissipation des charges électrostatiques.

Référence E.P.I. : Ensemble indissociable veste 11612 AS-V-255 + pantalon 11612 AS-P-255

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes : EN ISO 13688 : 2013 - EN ISO 11612 : 2015 : A1 B1 C1 F1 – EN 1149-5 : 2018.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/07/20/0067

Date de délivrance : 23/07/2020

Date d'expiration : 23/07/2025

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/07/2020
Par Coralie Monnet, Directrice Q.H.S.E.

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Blouson faisant partie d'un ensemble vestimentaire indissociable, devant être porté avec une combinaison de même niveau de performances, offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante et convective, destinée à des personnes exposées à la chaleur et à la flamme, lors de leurs activités professionnelles.

Référence E.P.I. : 11612-B-248

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes : EN ISO 13688 : 2013 - EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/06/19/0231

Date de délivrance : 19/06/2019

Date d'expiration : 19/06/2024

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 21/06/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

Page 1 sur 1

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Combinaison de protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante et convective, destinée à des personnes exposées à la chaleur et à la flamme, lors de leurs activités professionnelles.

Référence E.P.I. : 11612-C-257

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes : EN ISO 13688 : 2013 - EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/05/19/0204 version 02

Date de délivrance : 27/05/2019

Date d'expiration : 27/05/2024

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 04/02/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Tanninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Pantalon d'un ensemble vestimentaire et indissociable de la veste, offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact.

Référence E.P.I. : **11612-P-244**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/11/18/0198 version 02

Date de délivrance : 21/11/2018

Date d'expiration : 21/11/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 04/02/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Pantalon d'un ensemble vestimentaire indissociable offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact.

Référence E.P.I. : **11612-P-246**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/10/18/0188 version 02

Date de délivrance : 22/10/2018

Date d'expiration : 22/10/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 04/02/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Pantalon de protection contre les contacts accidentels avec une flamme, la chaleur radiante et convective

Référence E.P.I. : **11612-P0420**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (article 10) n° :

0072/045/162/02/16/0014

Date de délivrance : 01/02/16

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 15/07/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Tanninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANNINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire et indissociable du pantalon, offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact.

Référence E.P.I. : **11612-V-243**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/11/18/0197 version 02

Date de délivrance : 21/11/2018

Date d'expiration : 21/11/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 04/02/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire indissociable offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact.

Référence E.P.I. : **11612-V-245**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/10/18/0187 version 02

Date de délivrance : 22/10/2018

Date d'expiration : 22/10/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 04/02/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Tanninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANNINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Veste d'un ensemble vestimentaire et indissociable du pantalon, offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec une flamme, contre la chaleur radiante, convective et de contact.

Référence E.P.I. : **11612-V-249**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/11/18/0199 version 02

Date de délivrance : 21/11/2018

Date d'expiration : 21/11/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 04/02/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Cagoule de protection contre le feu pour sapeurs-pompiers ayant la propriété de dissiper la charge électrostatique.

Référence E.P.I. : **13911-CA-266**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN 13911 : 2017 et EN 1149-5 : 2018.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

033/2020/1340

Date de délivrance : 23/10/2020

Date d'expiration : 23/10/2025

Délivrée par le CENTEXBEL (0493) – Technologiepark 70 – BE 9052 ZWIJNAARDE (GENT)- BELGIQUE

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 03/11/2020
Par Coralie Monnet, Directrice Q.H.S.E.

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Tanninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Ensemble indissociable veste + pantalon pour sapeurs-pompiers offrant une protection contre le contact accidentel avec de petites flammes, contre la chaleur radiante, convective et préconisé pour être porté pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels.

Référence E.P.I. : **15614 CHAL-V0888 et 15614 CHAL-P0888**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN 15614 : 2007 (associée à la fiche de coordination VG5 n°23-017) et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/01/18/0003 version 05

Date de délivrance : 10/01/2018

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 25/06/2020
Par Coralie Monnet, Directrice QHSE

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 3

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Tanninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Ensemble indissociable veste + pantalon pour sapeurs-pompiers offrant une protection contre tout contact occasionnel et de courte durée avec de petites flammes, contre la chaleur radiante, convective et préconisé pour la lutte contre les feux d'espaces naturels.

Référence E.P.I. : **15614 CHAL-VSI et 15614 CHAL-PSI**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013, EN 15614 : 2007 (associée à la fiche de coordination VG5 n°23-017) et EN ISO 11612 : 2015.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/01/18/0006 version 02

Date de délivrance : 18/01/2018

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié : ASQUAL (0334)- 14 rue des Reculettes- 75013 PARIS.

Fait à GENNEVILLIERS, le 04/02/2020

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Tour de cou protégeant contre les risques mécaniques (coupures par tranchage)

Référence E.P.I. : **CTC-C043**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux normes harmonisées EN ISO 13688 : 2013 et déclaration à dire d'expert selon les méthodes de test de la norme EN 388 : 2016.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (article 10) n° :

0075/045/162/10/17/1603

Date de délivrance : 26/10/2017

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par le CTC (0075)- 4, rue Hermann Frenkel- 69367 LYON cedex 07- FRANCE

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/04/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Tour de cou protégeant contre les risques mécaniques (coupures par tranchage)

Référence E.P.I. : CTC-TC-261

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425 et aux spécifications techniques suivantes :

EN ISO 13688 : 2013 et déclaration à dire d'expert selon les méthodes de test de la norme EN 388 : 2016.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0075/045/162/05/19/1656

Date de délivrance : 27/05/2019

Date d'expiration : 27/05/2024

Délivrée par le CTC (0075)- 4, rue Hermann Frenkel- 69367 LYON cedex 07- FRANCE

Fait à GENNEVILLIERS, le 11/06/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Tenue de protection contre les risques de piqûres par des insectes volants à dard (guêpes, frelons,...),
y compris les frelons asiatiques, destinée aux équipes spécialisées et aux sapeurs-pompiers
intervenant dans la destruction des nids.

Référence E.P.I. : IFTH-C-258

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425, à la norme harmonisée EN ISO 13688 : 2013 et à la fiche
EPI particulier IFTH n°4- version 4 du 06/05/2019.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) n° :

0072/045/162/05/19/0217 version 02

Date de délivrance : 29/05/2019

Date d'expiration : 29/05/2024

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/07/2020
Par Coralie Monnet, Directrice Q.H.S.E.

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Epaulière de protection pour des activités de meulage

Référence E.P.I. : **IFTH-K539**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425, à la norme harmonisée EN ISO 13688 : 2013 et déclaration à dire d'expert basée sur des tests de la norme EN ISO 11611 : 2007.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (article 10) n° :

0072/045/162/12/14/0099 révision n°01

Date de délivrance : 28/05/2015

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par le CTC (0075)- 4, rue Hermann Frenkel- 69367 LYON cedex 07- FRANCE

Fait à GENNEVILLIERS, le 24/04/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité

**BALSAN**

UN SAVOIR-FAIRE DU GROUPE MARCK

DECLARATION UE DE CONFORMITE E.P.I. DE CATEGORIE 2

Le fabricant responsable de la mise sur le marché :

BALSAN - Site de Taninges - 178, rue des Vernay - 74440 TANINGES

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Tenue de protection contre les piqûres de frelons

Référence E.P.I. : **IFTH-P092**

Est conforme au Règlement (UE) 2016/425, à la norme harmonisée EN ISO 13688 : 2013 et à dire d'expert pour les performances mécaniques et de protections.

Est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type (article 10) n° :

0072/045/162/09/16/0105

Date de délivrance : 07/10/16

Date d'expiration : 21/04/2023

Délivrée par l'I.F.T.H. (0072) - Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY cedex

Fait à GENNEVILLIERS, le 13/05/2019

Par Coralie Monnet, Responsable Assurance Qualité